

## Reportages/expériences

### Enfants et droit

#### *Centre Africain pour l'Education aux Droits Humains (Sénégal)*

Le *Centre Africain pour l'Education aux Droits Humains* (CAEDHU) a été créé au Sénégal en 1996 par une trentaine d'hommes et de femmes ayant déjà une grande expérience dans les associations de défense des droits de la personne. Il entend promouvoir le respect de ces droits grâce à l'information, la formation et l'éducation des populations en Afrique et, en particulier, des enfants sénégalais.

Pour le CAEDHU, l'enseignement des droits humains doit être inséré dans les programmes scolaires. Il convient de donner à des enfants qui ont entre 11 et 15 ans des repères leur permettant d'acquérir des notions nouvelles, notamment les notions de responsabilité citoyenne, de respect de la dignité humaine, de l'intégrité physique et morale de l'individu, de l'émergence d'une culture de paix dans le respect des différences culturelles, ethniques, religieuses, politiques et sociales, de la promotion d'une nouvelle génération de défenseurs des droits humains.

Quelle est la stratégie adoptée par le CAEDHU en vue d'exécuter ces objectifs ? Une Commission nationale, composée d'instituts et d'ONG, du ministère de l'Éducation nationale, de pédagogues, d'associations de parents d'élèves, a été mise en place depuis avril 1997. A la suite de la mise en œuvre de divers tra-

vaux d'identification, certaines expérimentations ont été menées en vue d'une évaluation générale prévue en 2002.

Il y a eu, par ailleurs, une volonté de mettre en place un réseau sous-régional d'éducateurs, en établissant, dans un premier temps, des contacts avec des associations en Guinée, en Mauritanie, au Tchad, au Togo, en République démocratique du Congo. Les actions de ce réseau auront pour but d'établir des séminaires rotatifs d'évaluation de la formation des formateurs, d'élaborer des programmes de formation adaptables à chaque contexte, d'échanger du matériel, des outils pédagogiques, des expériences et des personnes-ressources.

La formation permanente est nécessaire. Elle doit aussi tendre à la spécialisation, selon les besoins du Centre et les compétences de chacun. Des formations d'éducateurs sont donc assurées, dans le cadre de séminaires de formation de formateurs en éducation aux droits humains. Un atelier s'est notamment tenu à Dakar du 27 décembre 1996 au 9 janvier 1997. Les objectifs de cet atelier étaient de mettre à niveau et d'harmoniser les connaissances en matière d'éducation aux droits de la personne, à partir des réalités culturelles et socio-politiques africaines, et de promouvoir l'échange d'expériences et d'outils, la production de matériels pédagogiques et didactiques, l'insertion des droits humains dans tous les programmes de formation, la mise en place d'un plan d'action quinquennal. La formation consistait, le matin, dans la présentation de thèmes comme l'introduction des droits humains dans les disciplines scolaires et, l'après-midi, dans des ateliers de production de matériels pédagogiques, où les participants étaient chargés de traduire les contenus des exposés de la matinée en outils didactiques, faisant ressortir la diversité culturelle des participants. Une évaluation a été effectuée en fin de séminaire visant à tester les connaissances des participants, à leur permettre de faire des appréciations, d'émettre des suggestions et d'élaborer un dispositif de suivi.

Un centre expérimental d'éducation aux droits humains a été mis en place en septembre 1997, regroupant 56 jeunes Sénégalais, durant trois semaines, pendant lesquelles ces jeunes ont reçu des rudiments et des notions d'éducation civique. L'objectif était de permettre une maîtrise des connaissances et un développement de l'esprit critique de ces jeunes.

Les expérimentations dans le domaine de l'éducation consistent également dans la création de supports et d'outils pédagogiques. A ainsi été créé un journal qui s'intitule *La voix du héron* et dont le premier numéro est sorti en octobre 1997. Dans un langage compréhensible pour les enfants, on peut trouver des entretiens, des devinettes et des charades, des adages, des poèmes et de courts textes en prose qui traitent de la tolérance, de la liberté, de la paix,...

*Dans le parking de mon quartier, j'ai trouvé une fille âgée d'environ quinze ans. Je lui ai posé les questions suivantes :*

- Est-ce que tu vas à l'école ?
- Non. Je me repose. Je cherche un emploi de bonne.
- Pourquoi tu ne vas pas à l'école ?
- J'avais des problèmes avec ma famille.
- Quels problèmes as-tu avec ta famille ?
- On veut me donner en mariage à quelqu'un, or je veux continuer mes études. Alors j'ai fui de chez moi.
- Tu viens de quelle région ?
- De Tambacounda.
- Est-ce que tu veux retourner chez toi ?
- Non. Je ne veux pas me marier. Je veux rester ici à Dakar.
- Tu es avec qui ici ?
- Je suis avec des amies à Khar Yalla.
- Viens. Je vais te présenter à ma mère. C'est une éducatrice. Elle va t'aider.

Olivier Sterck

#### SOURCE :

Document interne du CAEDHU.  
Contact : CAEDHU, Sicap Liberté 4, Villa,  
5022 Dakar, BP. 10507 - Dakar Liberté, Sénégal.  
Tél. : (221) 25 38 78.